COMITÉ DE DIRECTION
05 novembre 2026

Membres présents :
Christophe GABET, Christophe DEPARIS, Cédric PLANQUETTE, Francis CHEYLAN, Nathalie FONTENIER, Freddy FERREIRA, Giuseppe POCE, Thierry BOMBLED, Patrice CUVILLIER, David GAILLIEZ, Olivier MAZURE, Gaëtan HELOIR, Yves TETART, Mathieu FILMOTTE, Coralie LEJUSTE, Farid IRBAH, Eric DEPAUW, David BRICOUT, Saïd LALAMI, Olivier DEBANDE

Membres excusés :
David JACQMIN, Tatiana NOEL

Participent à la réunion :
Aurélien LECOCQ (DAF), Juliette DE PARMENTIER (Secrétaire administrative)

Ordre du jour :

1. Mot d'accueil
2. Fonctionnement Élection du Président du District
3. Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 24 novembre 2026
4. Validation du bilan financier
5. Validation du budget prévisionnel
6. Nomination du Président de la Commission Féminine
7. Intégration de nouveaux membres de commissions
8. Intégration d’un 23e membre au Comité de direction

Procès-Verbal :

1. **Mot d'accueil**

Christophe GABET revient sur la situation du District et sur la suspension de Stefan ISLIC actée par la fédération le 12 octobre.

Le Comité Directeur prend acte de ces éléments.

2. **Fonctionnement de l'élection du Président du District**

Christophe Gabet présente les informations communiquées par les services juridiques de la Fédération Française de Football concernant la situation de Stefan Islic.

Il rappelle que la suspension prononcée à son encontre pour une durée de trois ans est désormais définitive. Selon le service juridique de la Fédération, cette situation conduit à considérer la fonction présidentielle comme vacante et implique la mise en œuvre d'une procédure permettant la désignation d'un nouveau président conformément aux dispositions statutaires applicables.
Le Directeur juridique de la fédération indique qu'il faut procéder en deux temps :

- D'abord proposer au vote de l'Assemblée générale l'intégration d'un 23e membre pour compléter la place vacante. Cette candidature devra être validée par la CSOE en amont.
- Puis proposer au vote de l'assemblée générale l'élection d'un président de District parmi les membres du comité directeur pour terminer le mandat.

Questions juridiques relatives aux conséquences de la suspension de Stefan Islic

Concernant la perte de la qualité de membre par Stefan ISLIC

Freddy FERREIRA interrompt Christophe GABET pour faire la lecture d'un courrier validé conjointement par plusieurs membres du comité de direction, sans vouloir en indiquer les identités.

Les membres concernés précisent qu'ils ne contestent pas la nécessité d'assurer la continuité de la gouvernance du District mais souhaitent que les décisions à venir reposent sur une base juridique parfaitement sécurisée.

Les échanges portent notamment sur les conséquences statutaires de la suspension de Stefan ISLIC. Plusieurs membres, parmi lesquels Freddy Ferreira, David Bricout et Farid Irbah, interrogent le Comité sur la distinction entre le mandat de Président et la qualité de membre du Comité Directeur.

Les membres s'interrogent notamment sur la possibilité pour Stefan Islic de conserver son mandat de membre du Comité Directeur indépendamment de la présidence.

Le Comité Directeur convient de poursuivre les consultations nécessaires afin de disposer de toutes les garanties juridiques permettant de sécuriser les décisions futures.

Concernant l'intégration d'un 23e membre

Plusieurs interrogations sont exprimées concernant :

- les modalités de désignation du futur membre ; Freddy Ferreira expose ne pas comprendre que ce 23e membre puisse être proposé par Christophe GABET en sa qualité de président par Intérim ;
- le cadre statutaire applicable ; Freddy Ferreira remet en cause le fait qu'il existe une place vacante et que celle-ci doive être complétée avant la nomination d'un nouveau président ;
- l'articulation entre les statuts fédéraux et ceux du District ; Freddy Ferreira indique ne pas comprendre en quoi les règlements fédéraux prévalent sur les règlements du District ;
- le rôle de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales ; Freddy Ferreira demande quel sera le rôle et l'implication de la commission de surveillance des opérations électorales.

Le Comité Directeur convient de solliciter les compléments d'information nécessaires avant toute décision définitive.

Assemblée Générale.

Le Comité Directeur examine l'opportunité de maintenir l'Assemblée Générale initialement programmée.

Plusieurs membres estiment que certaines réponses juridiques demeurent attendues et qu'il convient de sécuriser pleinement le processus envisagé avant toute échéance électorale.

Après échanges, un consensus se dégage en faveur d'un report de l'Assemblée Générale afin d'obtenir l'ensemble des clarifications nécessaires.

Le Comité Directeur valide le principe du report de l'Assemblée Générale dans l'attente des précisions juridiques sollicitées auprès des instances compétentes.

Retour sur les événements des derniers mois.

Le Comité Directeur consacre un temps d'échange à l'analyse de la situation vécue par le District depuis plusieurs mois à la suite de la suspension de Stefan Islic.

David Bricout, Freddy Ferreira, Giuseppe Poce et Farid Irbah expriment plusieurs interrogations relatives au déroulement du dossier, à l'information communiquée aux élus ainsi qu'à la chronologie des événements depuis l'ouverture de la procédure.

Plusieurs membres rappellent leur attachement à Stefan Islic et souhaitent disposer d'une meilleure compréhension des différentes étapes ayant conduit à la situation actuelle.

En réponse, Christophe Gabet rappelle que le Bureau et les salariés ont poursuivi leurs missions afin de garantir la continuité du fonctionnement administratif et sportif du District et le maintien des services rendus aux clubs. Il souligne notamment les actions suivantes : La mobilisation des salariés dans les activités du District, la poursuite des actions réalisées auprès des clubs, les réunions de secteurs organisées en début de saison, la continuité des activités

administratives et sportives du District, la nécessité de maintenir une gouvernance stable jusqu'à la fin du mandat.
Plusieurs membres du Bureau interviennent également sur la continuité des activités du District et sur les prochaines échéances institutionnelles.
Les échanges portent notamment sur la nécessité de préparer les prochaines étapes de gouvernance et de maintenir le fonctionnement des différentes activités du District.

Christophe GABET indique avoir communiqué au comité de direction l'ensemble des informations dont il disposait, dès qu'il en avait connaissance.
Il souligne le travail réalisé durant cette période ainsi que la nécessité de préparer les échéances futures dans l'intérêt du District.

Protection juridique des élus
Farid Irbah interroge le Comité Directeur sur l'existence d'une protection juridique couvrant le Président ainsi que les membres du Comité Directeur dans l'exercice de leurs fonctions.

Dans ce cadre, les membres évoquent notamment la possibilité d'examiner les garanties déjà souscrites par le District ainsi que l'opportunité de mettre en place un dispositif permettant de renforcer la protection juridique des dirigeants bénévoles.

Les échanges portent également sur les modalités qui pourraient, le cas échéant, permettre une prise en charge ou un remboursement des frais d'avocat que Stefan Islic pourrait engager.

Le Comité Directeur demande qu'un examen soit réalisée sur les garanties actuellement en vigueur et sur les dispositifs susceptibles d'être mis en place au bénéfice de l'ensemble des membres du Bureau et du Comité Directeur.

Gouvernance et perspectives.
Le Comité Directeur échange sur les perspectives de gouvernance pour la fin du mandat.

David Bricout fait état de questionnements exprimés par certains clubs concernant la future présidence du District.

Les membres conviennent que la clarification des procédures et du calendrier électoral constituera un préalable indispensable avant toute candidature éventuelle.

Appel à l'unité.
David Gaillez ainsi que plusieurs membres insistent sur la nécessité de préserver l'unité du Comité Directeur et de poursuivre le travail engagé dans l'intérêt des clubs.

Le Comité Directeur partage la volonté de maintenir un climat de dialogue constructif et d'assurer la stabilité du District dans cette période particulière.

3. **Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 24 novembre 2026**
 Ce point à l'ordre du jour est ajourné compte tenu de la décision de reporter l'Assemblée Générale.

4. **Validation du bilan financier**
 Ce point à l'ordre du jour est ajourné compte tenu de la décision de reporter l'Assemblée Générale.

5. **Validation du budget prévisionnel**
 Ce point à l'ordre du jour est ajourné compte tenu de la décision de reporter l'Assemblée Générale.

6. **Nomination du Président de la Commission Féminine**
 a. Laurent WANNEPAIN
 Candidature validée à l'unanimité des membres présents.

7. **Intégration de nouveaux membres de commissions**
 a. Commission LABEL
 i. Fabio MAGANINHO
 ii. Bernard NORMANI (C. PEF)
 iii. Sabrina MICHEL (C. PEF)
 iv. Eric MEMBRE
 v. Eric REMY (C. PEF)
 vi. Amandine PARSY (C. PEF)
 Candidatures validées à l'unanimité des membres présents.

 b. Commission PEF
 i. Fabio MAGANINHO
 Candidature validée à l'unanimité des membres présents.

 c. Commission DÉLÉGUÉS OFFICIELS
 i. Alain HAUTIER
 Candidature validée à l'unanimité des membres présents.

 d. Commission Sélection Détection :
 i. Lias DAARA
 ii. Marc ROBERT
 iii. Julien DELEBOIS
 Candidatures validées à l'unanimité des membres présents.

 e. Commission Formation des éducateurs :
 i. Cédric PECOUL
 ii. Marc ROBERT
 Candidatures validées à l'unanimité des membres présents.

 f. Commission Foot éducatif :
 i. Loïc DETRAIT
 Candidature validée à l'unanimité des membres présents.

 g. Commission FÉMININE

i. Angélique DELCOURT
ii. Laura DUCHATELLE
iii. Alexandre THIERRY (C. LABEL)

Candidatures validées à l'unanimité des membres présents.

h. Commission CALENDRIER
 i. Stan Quenon

Candidature mise en attente d'une rencontre et validation par Freddy FERREIRA.

8. Intégration d'un 23e membre au Comité de direction

Ce point à l'ordre du jour est ajourné compte tenu de la décision de reporter l'Assemblée Générale et des questionnements juridiques d'une partie des membres du comité directeur.

9. Questions diverses

- Le Comité Directeur prend connaissance du futur dispositif d'aide aux déplacements financé conjointement par la Fédération, la Ligue et le District.
- Coralie LEJUSTE sollicite à ce que Mélanie Prévost puisse coordonner la mise en place des détections féminines.
- Question d'Olivier DEBANDE sur l'organisation des détections Futsal.
- Point situation de l'organisation de l'équipe technique, des recrutements effectués et des nouvelles missions confiées à Gérald Gillon.

 Olivier MAZURE sollicite une communication aux clubs pour préciser les missions de chaque membre dans le suivi du football éducatif.

Christophe GABET	Cédric PLANQUETTE
Président de séance	Secrétaire général